

Questions au Feuilleton

per de répondre à ces questions. Si son personnel compte 400 ou 500 employés, je suggère qu'ils y consacrent une journée de travail.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avant que vous ne rendiez votre décision sur la question de privilège soulevée hier le député de York Centre, je voudrais faire une proposition à la Chambre. La motion du député de York-Centre se reporte à ma question de privilège du mardi 20 mai qui renfermait une motion, même si le député n'a mentionné qu'une partie de ma plainte au sujet de la séance précédente.

Vous avez décidé, monsieur l'Orateur, que, d'après les précédents, vous n'aviez pas juridiction en la matière et qu'il faudrait régler ce problème au comité où il s'était posé. Bien que le député de York-Centre et moi ne soyons pas d'accord, je conviens avec lui que nos griefs, bien que divergents, revêtent une telle importance tant pour lui que pour moi, pour la procédure à suivre et les délibérations de tous les comités de la Chambre, qu'il conviendrait de renvoyer ces griefs au comité où il devraient être réglés. C'est le lieu approprié pour entendre et régler les griefs et les plaintes soulevés dans d'autres comités, y compris le comité des Finances.

Le comité est non seulement étranger au litige, mais ses constatations et ses recommandations peuvent conduire à l'uniformité de procédure aux comités. Au moment opportun des délibérations, monsieur l'Orateur, d'après vos directives et avec le consentement de la Chambre, je serais prêt à proposer que les sujets de mon grief du mardi 20 mai et de celui du député de York-Centre du mercredi 21 mai, de même que les nouvelles tactiques de procédure tentées aujourd'hui par les ministériels siégeant au comité, soient renvoyés au comité permanent des privilèges et élections.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question de privilège du député de York-Simcoe et celle du député de York-Centre qui a suivi ont soulevé de très graves questions sur le rapport entre les délibérations des comités et la présidence et, par ailleurs, entre la possibilité de revoir les travaux des comités et la proposition de faire revoir les travaux d'un comité permanent par un autre. Il s'est aussi posé des questions sur l'à-propos des commentaires que le député de York-Simcoe a faits sur la conduite du député de York-Centre.

Tout ceci m'a causé de vives inquiétudes et avec l'indulgence de la Chambre, j'ai l'intention d'y réfléchir jusqu'à 3 heures lundi prochain, alors que je tâcherai de rendre une décision définitive sur toutes les questions soulevées.

Passons à l'ordre du jour.

[M. Cossitt.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Laniel, pour étudier certains postes des prévisions budgétaires pour l'année se terminant le 31 mars 1976, en conformité des dispositions de l'article 58 (9) du Règlement.

CONSEIL PRIVÉ

Il est résolu qu'une somme n'excédant pas dix-huit millions, quatre cent quatre-vingt-quatre mille, deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976 (moins les sommes votées au titre des crédits provisoires), ainsi qu'il suit:

Crédit 1^{er}—Dépenses du programme, y compris l'entretien et l'administration de la résidence du premier ministre; paiement à chaque membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un département d'État, d'un traitement de \$7,500 par année ou au prorata à l'égard de toute période inférieure à une année; subventions inscrites au Budget et contributions, \$18,484,200.

M. Trudeau: Monsieur le président, contrairement à ce que mes amis de l'opposition peuvent peut-être penser, il me fait plutôt plaisir de participer cet après-midi à l'étude de mes prévisions budgétaires. On m'apprend que c'est la première fois, depuis plus de douze ans, qu'un premier ministre est appelé à défendre ses prévisions budgétaires, et je suis très heureux d'avoir l'occasion aujourd'hui de faire quelques remarques et de répondre aux questions de l'opposition.

Je pense que c'est le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui a été le dernier à qui on a accordé cette faveur et je m'attends bien à ce qu'il y ait cet après-midi un échange d'idées intéressant et important.

L'honorable député de Leeds (M. Cossitt) semble inquiet...

Une voix: Il n'est même pas là.

M. Trudeau: ... cela ne m'étonne pas parce que je dois aller prendre la parole ce soir dans une circonscription voisine de la sienne et j'ai l'impression qu'il craint que les gens de cette région voient ce qu'est un vrai parlementaire, en comparaison de celui de la circonscription de Leeds...

La vérité, monsieur le président, c'est que malheureusement je ne peux pas rester ici toute la journée.

● (1510)

[Traduction]

M. Baldwin: Il y aura d'autres jours.

[Français]

M. Trudeau: Je n'ai su qu'hier qu'on désirait ma présence ici aujourd'hui. J'ai depuis longtemps accepté des obligations, non seulement ici à Ottawa, mais aussi dans d'autres régions des provinces d'Ontario et de Québec. Je dois m'acquitter, malheureusement, de ces obligations.

L'honorable député de la Rivière-à-la-Paix nous dit qu'il y aura d'autres jours...

Une voix: Peace River!